

Rapport d'activités Pro Natura 2024

Pro Natura – agir pour la nature, partout !

Pro Natura est la principale organisation de protection de la nature en Suisse. Elle défend les intérêts de la nature avec conviction et compétence. Pro Natura s'engage résolument pour la conservation à long terme des habitats et des espèces animales et végétales du pays. Pro Natura poursuit ses buts en protégeant la nature au niveau politique et sur le terrain, ainsi que par un travail d'éducation et d'information. Elle planifie, réalise et favorise des projets en faveur d'espèces et d'habitats menacés et, en tant qu'avocate de la nature, défend leurs intérêts. Elle incite de plus en plus de gens à prendre en compte la nature. Un des actes pionniers de Pro Natura, fondée en 1909, fut d'établir le Parc national suisse. Aujourd'hui, elle gère environ 800 réserves naturelles et une douzaine de centres nature dans tout le pays. En tant qu'organisation privée d'utilité publique, Pro Natura est tributaire des cotisations des membres et de dons. Pro Natura compte plus de 170 000 membres et est active sur tout le territoire helvétique grâce à ses sections cantonales.



© Stefan Hawlter



La nature a désormais libre cours dans la réserve naturelle Pro Natura des Roches Voumard au Locle (NE). Acquisée en 2024, elle couvre près de 18 hectares de forêt.

© Bastien Amez-Droz / Pro Natura

Table des matières

Regard de la présidente et du directeur sur l'année écoulée	4
01 Nous nous engageons pour une nature riche et diversifiée	6
Initiative biodiversité	6
Actions « Castor & Cie », « Lièvre & Cie », « Pics & Cie »	7
Aires protégées Pro Natura I	7
Aires protégées Pro Natura II	8
Développement des énergies renouvelables dans le respect de la nature	10
Plan d'action Biodiversité	11
Protection des eaux, végétation riveraine, espaces réservés aux eaux	11
Protection du loup et politique de la chasse	12
Politique internationale de la biodiversité	13
02 Nous favorisons l'utilisation responsable des ressources naturelles	14
Construction en dehors des zones à bâtir	14
Politique agricole 2030+	14
Droit de recours des organisations	15
03 Nous rendons possible un approfondissement des relations entre l'être humain et la nature	18
Animal de l'année	18
Éducation à l'environnement au sein de l'association	18
Rencontre des groupes de jeunes Écotopia	20
Biodiversité et insectes	20
Centre Pro Natura d'Aletsch	21
Centre Pro Natura de Champ-Pittet	23
04 Nous agissons en étant plus proches de l'être humain	24
Forte présence médiatique de Pro Natura	24
Numérisation	24
Communication	25
« Magazine Pro Natura »	25
Magazine junior « Croc'nature »	25
Site internet, newsletter et médias sociaux	25
Pro Natura Actif	26
Notoriété	26
Pro Natura à l'interne	26
Stratégie 2025-2028	26
Finances et recherche de fonds	27
Organes et personnel	28
Coopération avec des organisations partenaires	31
Annexe	33

Regard de la présidente et du directeur sur l'année écoulée



© Christian Filleri

L'année 2024 a été marquée par la campagne pour l'initiative biodiversité, qui a été balayée dans les urnes. Quelles sont les conséquences de cette défaite pour Pro Natura ?

Ursula Schneider Schüttel: Ce fut une vraie déception, nous aurions espéré un meilleur résultat. Malgré tout, nous avons pu constituer une bonne base et la population est aujourd'hui plus sensible à l'importance de la biodiversité. Nous devons maintenant veiller à ce que les communes, les cantons et la Confédération tiennent leurs promesses et appliquent réellement les mesures nécessaires. Nous partons de ce que nous avons réussi à mettre en place et allons continuer à nous engager avec la même intensité.

Urs Leugger-Eggimann: Les sondages d'opinion postvotation ont montré que deux tiers des citoyennes et citoyens reconnaissent qu'il faut agir. Elles et ils se sont malheureusement laissés convaincre par le discours du conseiller fédéral Albert Rösti, qui leur a fait croire que la législation en vigueur était suffisante pour protéger la biodiversité. On le voit déjà au nouveau Plan d'action Biodiversité du Conseil fédéral, qui est clairement insuffisant - on devrait d'ailleurs plutôt parler d'un « plan d'inaction ». Malgré un contexte politique difficile, nous devons faire davantage pression pour que les paroles soient traduites en actes.

Comment allez-vous vous y prendre ?

U. S.: Il ne s'agit pas de modifier notre stratégie, mais d'augmenter encore la pression, en particulier au niveau politique et lors de nos entretiens avec les administrations compétentes. Les pouvoirs publics nous assurent souvent qu'ils sont conscients de la nécessité d'agir, mais ils se contentent la plupart du temps de demi-mesures.

Y a-t-il eu des victoires à célébrer pour Pro Natura durant l'année écoulée ?

U. S.: Malgré l'échec de l'initiative, nous avons été très présents et avons su faire comprendre à la population qu'à travers nous, c'est la nature qui parle. Il ne faut en aucun cas sous-estimer notre capacité à obtenir des résultats, même si nous n'atteignons pas tous nos objectifs politiques. D'ailleurs, un travail extraordinaire continue à se faire sur le terrain, et notre réseau d'aires protégées a encore augmenté l'an dernier.

U. L.: Notre ADN demeure la protection de la nature sur le terrain. Nous avons renforcé les bases stratégiques de notre travail en matière d'aires protégées en définissant des critères clés pour notre réseau d'aires protégées: nous voulons continuer à œuvrer activement au réseau national d'aires protégées à travers nos propres réserves naturelles.

Quelles nouvelles aires protégées vous enthousiasment particulièrement ?

U. L.: L'acquisition du domaine de Waldenstein dans la région du col du Passwang. J'ai visité cette nouvelle aire protégée au mois de juin avec les comités de Pro Natura Soleure et Pro Natura Bâle-Campagne, et j'en suis revenu enthousiasmé. Nous avons admiré de nombreuses espèces d'orchidées, écouté le chant des grillons, aperçu plusieurs pies-grièches écorcheurs. Ces moments me donnent la force de poursuivre mon engagement.

U. S.: J'ai eu le plaisir d'assister à la remise du prix Beugger à Seedorf et j'ai pu constater que la population s'enthousiasme pour la protection de la nature quand elle y voit de nets avantages. La collaboration avec l'agriculture fonctionne de manière exemplaire; il n'est pas toujours nécessaire d'être dans la confrontation, une cohabitation est possible.

Comment Pro Natura a-t-elle l'intention d'« agir pour la nature, partout » en 2025 ?

U. L.: Comme nous l'avons dit, nous voulons premièrement poursuivre et intensifier notre travail de sensibilisation, deuxièmement maintenir la pression politique, et troisièmement avoir un impact réel grâce à nos projets très concrets de protection de la nature.

U. S.: On nous reproche souvent de dire non à tout. Cela ne doit pas nous empêcher de poursuivre nos buts avec ténacité, tout en nous montrant ouverts à des solutions durables et concertées.

01

Nous nous engageons pour une nature riche et diversifiée

Initiative biodiversité

Objectif 2024: Le peuple dit oui à l'initiative. La campagne de votation entraîne une grande sensibilisation du public, ce qui a pour effet de renforcer la volonté d'agir et la pression à agir pour la promotion de la biodiversité.

L'année 2024 s'est déroulée sous le signe de l'Initiative biodiversité. Le verdict des urnes est tombé le 22 septembre avec 37 % de oui contre 63 % de non. C'est sur ce résultat décevant que s'est conclu l'un des plus grands projets de protection de la nature de ces dix dernières années. Ce projet a démarré en 2014 en réaction à une initiative parlementaire avec l'élaboration du texte de l'initiative, qui mettait alors l'accent sur la préservation des objets naturels, paysagers et patrimoniaux dignes de protection. La protection de la biodiversité est venue s'ajouter plus tard.

L'initiative populaire a finalement été lancée en mars 2019 par Pro Natura, BirdLife, Patrimoine suisse et la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage. Elle a abouti en septembre 2020 avec 108402 signatures. L'examen parlementaire a commencé sous les meilleurs auspices: le Conseil fédéral a approuvé un contre-projet indirect, et, avec l'appui des villes et des communes, le Conseil national s'est laissé convaincre à deux reprises. Hélas, le contre-projet indirect a échoué pour une poignée de voix au Conseil des États. Fin 2023, il était clair que l'objet serait soumis au peuple.

Après une phase de précampagne, 80 organisations ayant apporté leur soutien à l'initiative ont fait vigoureusement campagne à l'échelle nationale, et 400 autres ont fait de même dans les cantons. Nous avons axé notre communication sur l'importance vitale de sauvegarder la biodiversité avec le slogan «La biodiversité, la vie, notre vie» et un visuel représentant une abeille. L'alliance des opposants à l'initiative lui a livré un combat sans merci en visant habilement sa large portée thématique. Elle l'a aussitôt taxée de «trop extrême» et a jeté le soupçon sur l'existence d'une crise de la biodiversité (sur laquelle les scientifiques sont pourtant unanimes). Elle est finalement parvenue à convaincre la majorité des votantes et votants que les efforts déjà consentis sont suffisants pour protéger la biodiversité.

Les enquêtes d'opinion ont montré que près de trois quarts de la population suisse sont très inquiets de la destruction continue de la nature. Pro Natura va évidemment continuer à s'engager pour transmettre une nature intacte aux générations qui nous suivront. Un engagement plus nécessaire que jamais.

Actions «Castor & Cie», «Lièvre & Cie», «Pics & Cie»

Objectif 2024: Des projets favorisant la diversité naturelle sont lancés et réalisés dans le cadre de ces actions. La deuxième phase de mise en œuvre est approuvée pour les actions régionales «Lièvre & Cie».

Les excursions de printemps organisées dans le cadre de l'action «Castor & Cie» ont rencontré un franc succès, de même que notre mallette pédagogique sur le castor. Plusieurs revalorisations ont par ailleurs été menées à bien: remise à l'air libre d'un fossé de prairie sur près de 80 mètres à Wuppenau (TG), création d'un étang relié aux sites environnants pour le crapaud accoucheur sur le domaine du château de Möriken-Wildegg (AG), réalisation de quatre plans d'eau à Maienfeld (GR), ainsi que d'une mare et d'une prairie inondable à Hohentannen (TG) pour le sonneur à ventre jaune. Dans le canton d'Argovie, des bénévoles ont recensé plus de 7500 milieux fontinaux et quatre sources ont été revalorisées dans le parc naturel de Beverin (GR). Des projets de revalorisation de sites fontinaux sont prévus dans d'autres régions.

L'action «Lièvre & Cie», qui œuvre à davantage de biodiversité sur les terres agricoles, boucle avec succès sa première étape de réalisation, d'une durée de quatre ans. En 2024, de nombreux projets ont été concrétisés pour promouvoir la biodiversité menacée dans des milieux naturels tels que les vignobles, les talus et les étendues pauvres en structures. Plus de 70 entretiens de conseil écologique ont été menés avec des entreprises entre 2020 et 2024. La période a vu la plantation de 12,7 kilomètres de haies et de 120 arbres fruitiers, la création de 20 étangs, la mise en place de 250 petites structures et la revalorisation de 102 hectares de terres agricoles. Les huit actions régionales vont toutes poursuivre leur engagement ces quatre prochaines années. Fin 2024, la moitié du chemin avait été parcourue pour l'action «Pics & Cie», qui doit durer dix ans. Les quatre actions régionales ont mis sur pied différents projets concrets pour des forêts diversifiées et riches en espèces. Plusieurs surfaces forestières ont été éclaircies pour favoriser les orchidées (AG/BL); d'autres ont pu être rendues à la nature après renoncement à l'exploitation (FR). Des tours de biodiversité (Lebenstürme) ont été construites pour offrir des nichoirs et des cachettes aux oiseaux et aux petits animaux (GR), et les travaux préparatoires pour la création d'un pâturage boisé ont bien avancé (ZH/SH).

Aires protégées Pro Natura I

Objectif 2024: Pro Natura sauvegarde de nouvelles réserves naturelles au moyen de contrats.

Grâce à des donations, des contrats et des achats de terrain, 62,28 hectares de nouvelles surfaces ont pu être sauvegardés pour la protection de la nature. Pro Natura a atteint le cap symbolique des 1000 aires protégées. Grâce à l'achat de parcelles forestières de haute valeur éco-

Bilan des aires protégées Pro Natura

Les aires protégées Pro Natura sont des surfaces que l'Association centrale et/ou les sections ont acquises ou sécurisées par contrat à long terme à des fins spécifiques de protection de la nature.

	Aires protégées Pro Natura		Propriété Pro Natura			
	2023	2024	2023	2024		
	Nombre	Superficie (km ²)	Nombre	Superficie (km ²)	2023	2024
					Superficie (km ²)	Superficie (km ²)
Parc national suisse*	1	171	1	171		
Réserves naturelles	800	259	827	260	69,79	70,36
Zones de protection du paysage	23	149	23	149		
Réserves de flore	12	159	12	159		
Parcelles de blocage, surfaces d'échange, autres	29	2,01	32	2,01	0,11	0,11
Objets naturels (grottes, haies, blocs erratiques, mares, arbres isolés)	100	0,12	107	0,12	0,016	0,016
Total	965	740,47	1002	741,11	69,92	70,49

* Un contrat règle le versement d'une contribution financière au Parc national suisse et le fait que Pro Natura, étant l'une des organisations fondatrices, siège dans la Commission fédérale du Parc national.

logique à Les Roches-Voumard (NE) et au lieu-dit Le Canada (FR) en bordure du lac de Neuchâtel, Pro Natura a pu créer une réserve forestière de plus de 20 hectares. À Sonnhalde (SG), un contrat a permis de sauvegarder à long terme plus de 5 hectares de terres agricoles de haute valeur écologique.

Aires protégées Pro Natura II

Objectif 2024: La gestion des aires protégées Pro Natura, y compris la renaturation (régénération des marais), l'information du public/la signalisation/le service de rangers, est ciblée.

Des tourbières ont été régénérées dans l'aire protégée de Rothenthurm (SZ). En collaboration avec Pro Natura, le Parc national suisse met en œuvre un programme de monitoring sur plusieurs années pour observer l'influence des grands prédateurs sur les écosystèmes. Dans 69 % des réserves naturelles prioritaires activement gérées par Pro Natura, l'entretien s'effectue de façon ciblée selon un plan de gestion.

De nouvelles mesures de signalisation et d'information du public ont été prises en 2024 dans les aires protégées Pro Natura ci-dessous, parfois sous l'égide du canton: Aletschwald (VS), Bort/Schluoch (GR), Cholerenschlucht (BE), Drumlinlandschaft (ZH), Geebli (BL), Grundberg-Allmagellertal (VS), Hagimoos (LU), La Paulière (NE), L'Etaple (NE), Le Sauvage (NE), Le Verger du Vernelet (NE), Les Bécuels (NE), Les Sagnes de Boudry (NE), Maloja (GR), Ramstel (BL), Reussegg (AG), Tössriederen (ZH), Turra (GR). Mention particulière à un projet de coor-

Réserves naturelles créées, agrandies ou enregistrées dans le répertoire en 2024

Nom, commune, canton	Milieu naturel		Superficie (ha)
Ankerainli, Mellikon, AG	Prairie	NOUVEAU	0,12
Gnippehalde, Böttstein, AG	Forêt	NOUVEAU	0,69
Haselhof, Remigen, AG	Divers	NOUVEAU	2,95
Juraweid, Biberstein, AG	Pâturage		0,15
Machme, Klingnau, AG	Zone humide		0,65
Schihalden, Chessler, Villnachern, AG	Prairie		0,21
Tongrube, Kölliken, AG	Étang	NOUVEAU	0,87
Wasserfalle, Merenschwand, AG	Étang	NOUVEAU	0,31
Le Canada, Delley-Portalban, FR	Forêt	NOUVEAU	5,44
Schrickholz, Tafers, FR	Forêt	NOUVEAU	1,07
Pré Fleuri, Cartigny, GE	Forêt	NOUVEAU	2,18
Tadi, Bonaduz, GR	Prairie	NOUVEAU	0,07
La Cornée Maison-Blanche, La Brévine, NE	Forêt		3,95
Les Côtes des Billodes, Le Locle, NE	Prairie sèche	NOUVEAU	0,49
Roches Voumard, Le Locle, NE	Forêt	NOUVEAU	18,07
Tourbières du Cachot, Le Cerneux-Péquignot, NE	Haut-marais		1,11
Sonnhalde, Jonschwil, SG	Divers	NOUVEAU	5,66
Blatte, Schaffhausen, SH	Forêt	NOUVEAU	0,09
Chrüzwäg, Schaffhausen, SH	Prairie		0,87
Chüblerloch, Schaffhausen, SH	Forêt		0,24
Lankholz, Schaffhausen, SH	Prairie	NOUVEAU	0,14
Oberbärghaalde, Schaffhausen, SH	Forêt		1,39
Stiersetzi-Rüüti, Schaffhausen, SH	Prairie	NOUVEAU	1,35
Summerhaalde, Schaffhausen, SH	Divers	NOUVEAU	0,53
Süstallchäppli-Fuchsacker, Schaffhausen, SH	Divers		0,11
Tierhag, Schaffhausen, SH	Prairie		0,32
Winkeläcker, Schaffhausen, SH	Prairie	NOUVEAU	0,48
Ottenberg, Märstetten, TG	Prairie		0,09
Steinbrunn - Bärgbach, Egnach, TG	Zone humide	NOUVEAU	0,53
Wellhausen-Himmelreich, Felben-Wellhausen, TG	Forêt	NOUVEAU	2,11
En Pravoutioz, Bex, VD	Prairie		0,25
En Villard, Montreux, VD	Divers	NOUVEAU	2,5
Fermens, Hautemorges, VD	Divers		2,41
Goballetaz, Château-d'Œx, VD	Bas-marais	NOUVEAU	0,7
Le Larzey, Ormont-Dessous, VD	Forêt		0,43
Planzalard, Ormont-Dessous, VD	Forêt	NOUVEAU	2,34
Auddes-sur-Riddes, Riddes, VS	Prairie	NOUVEAU	0,15
Brentjong, Leuk, VS	Divers		0,15
Crête Liétin, Sierre, VS	Prairie	NOUVEAU	0,23
Le Châtelard, Crans-Montana, VS	Prairie		0,23
Longeborgne, Sion, VS	Divers	NOUVEAU	0,19
Lozier, Anniviers (Ayer), VS	Forêt	NOUVEAU	0,08
Montorge, Sion, VS	Divers		0,04
Pouta Fontana - La Corne, Grône, VS	Zone humide		0,01
Tsoucdanna, Anniviers (Ayer), VS	Divers	NOUVEAU	0,33
Total			62,28 ha

dination de l'information du public dans la vallée de la Reuss (AG), qui englobe 12 aires protégées Pro Natura ainsi que des zones protégées au niveau du canton ou des communes.

Pro Natura participe à diverses activités de surveillance dans des aires protégées via des rangers ou des ambassadrices et ambassadeurs nature, p. ex. au Glaubenberg (OW), à Hinteren Lauterbrunnental (BE), au lac de Baldegg (LU), au Vanil Noir (FR), dans la forêt d'Aletsch (VS) et dans la partie argovienne de la vallée de la Reuss. Ces services de rangers ont été reconduits ou optimisés en fonction des besoins.



Tourbières en danger d'assèchement : en 2024, Pro Natura a mis en place des mesures de régénération sur le site marécageux de Rothenthurm à Wolfschachen.

Développement des énergies renouvelables dans le respect de la nature

Objectif 2024 : Les conditions-cadres de l'acte modificateur unique sont respectées (s'il entre en vigueur) ; le Solarexpress et le Windexpress sont mis en œuvre dans le respect de la nature ; les projets de la table ronde sont suivis de près.

Le 9 juin 2024, l'acte modificateur unique a été accepté par 68,7 % des voix. Pro Natura a soutenu le projet afin de permettre une accélération de la transition énergétique, après avoir obtenu des garanties pour la protection de la nature durant le processus parlementaire. Les nouvelles lois impliquent toutefois des concessions sur la protection de la nature et du paysage. Pro Natura continue à s'engager pour un développement des énergies renouvelables sans impact négatif sur la nature.

Avec l'acte modificateur unique, les projets de la table ronde sur l'énergie hydraulique ont été inscrits dans la loi. Pro Natura est très vigilante à l'égard de ce dossier. Une convention a pu

être signée en 2024 sur l'élévation du barrage du Grimsel. Elle prévoit des mesures concrètes et une renonciation partielle. D'autres mesures de compensation doivent encore être négociées. La pression politique pour une restriction du droit de recours des organisations dans les projets énergétiques se fait malheureusement de plus en plus forte, bien que ce droit serve uniquement à garantir que les projets soient réalisés conformément à la loi.

Du côté du développement des énergies solaire et éolienne, Pro Natura se concentre sur l'accompagnement de la planification des sites appropriés. En revanche, le développement désordonné via Solarexpress nécessite à certains endroits de vérifier que les projets problématiques sont conformes à la loi.

Plan d'action Biodiversité

Objectif 2024 : Le Plan d'action Biodiversité est influencé dans notre sens, le processus relatif à l'infrastructure écologique avance aux niveaux national et cantonal, une bonne mise en œuvre technique de l'objectif 30×30 et des sites Émeraude est en cours.

La phase I du Plan d'action Biodiversité (2017–2024) s'est achevée à la fin de l'année sous revue. Pro Natura a examiné et évalué les mesures et projets de la Confédération tout au long du processus pour déterminer leur efficacité pour la sauvegarde de la biodiversité. L'analyse montre que, dans son ensemble, le Plan d'action Biodiversité est largement insuffisant pour avoir un effet pour enrayer la disparition des espèces et des milieux naturels en Suisse. En concertation avec ses sections, d'autres organisations environnementales et l'Office fédéral de l'environnement, Pro Natura a œuvré sur les plans technique et politique pour des mesures supplémentaires et une augmentation des moyens à disposition. Si, sur le plan de la mise en œuvre, quelques progrès ont pu être réalisés, les efforts politiques visant à améliorer le Plan d'action n'ont pas abouti. Les mesures proposées et les moyens financiers alloués à la phase II (2025-2030) sont tellement maigres qu'il serait plus juste de parler d'un « plan d'inaction ». Pro Natura va continuer à s'engager pour un accroissement des moyens et des mesures. En ce qui concerne l'infrastructure écologique, des avancées dans sa mise en place ont pu être réalisées, cela grâce à la collaboration avec d'autres organisations environnementales et avec le groupe d'experts pour l'infrastructure écologique, dans lequel Pro Natura est active et joue un rôle déterminant.

Protection des eaux, végétation riveraine, espaces réservés aux eaux

Objectif 2024 : Les acteurs déterminants sont de plus en plus sensibilisés à la nécessité de disposer de plus d'espaces réservés aux eaux, aménagés de manière écologique, même en dehors des périmètres de protection.

En Suisse, les espaces réservés aux eaux demeurent insuffisants. Et même quand ils sont disponibles, la végétation des rives laisse beaucoup à désirer d'un point de vue écologique. En février 2024, Pro Natura a organisé une journée dédiée à la végétation des rives, leur aménagement, leur fonction et leur écologie, avec le concours d'autres organisations environnementales, de la Fédération Suisse de Pêche et de l'Association suisse des professionnels de la protection des eaux. Pro Natura a sensibilisé les acteurs déterminants aux déficits actuels et aux possibilités d'aménagement écologique des espaces réservés aux eaux. Plus de 100 personnes intéressées issues d'associations, d'administrations, de bureaux d'écologie et d'autres milieux ont participé au congrès. Ces travaux vont se poursuivre, également dans le cadre de l'infrastructure écologique. Les espaces réservés aux eaux sont eux-mêmes soumis à une forte pression, notamment pour les plus grands d'entre eux. Le manque d'extensification de l'exploitation agricole, en particulier, est un problème. Selon les résultats de nouvelles études commandées par Pro Natura et dont elle assure le suivi avec des organisations partenaires, dans de nombreux cantons, les cours d'eau sont encore très loin d'avoir retrouvé l'espace qui leur est nécessaire. Il faudra encore beaucoup d'efforts pour que cet espace amène une réelle plus-value écologique.



Dans certains espaces réservés aux eaux, la lutte contre les néophytes envahissantes ne prend jamais fin : bénévoles au travail sur les cinq hectares de l'aire protégée Pro Natura de Cugnoli Curti (TI).

Protection du loup et politique de la chasse

Objectif 2024 : La protection légale du loup est maintenue. La régulation des meutes de loups se fait de manière proportionnée et dans le respect des dispositions légales et des engagements internationaux de la Suisse.

La révision de la loi sur la chasse en 2022 autorise les interventions préventives contre les loups de Suisse, dont les populations augmentent. En 2024, le Conseil fédéral a mis en consultation de façon rétroactive l'ordonnance sur la chasse régissant les tirs de régulation, ce qu'il avait négligé de faire lors de l'entrée en vigueur d'une version provisoire de ce texte fin 2023. Avec Bird-Life Suisse, le Groupe Loup Suisse et le WWF Suisse, Pro Natura a soumis une prise de position détaillée et très critique, dans laquelle elle réclame les améliorations nécessaires pour que l'ordonnance soit compatible avec la loi sur la chasse et les engagements internationaux (Convention de Berne). Dans le cadre de la Convention de Berne, Pro Natura s'est opposée au déclassement du statut de protection du loup, tout en soutenant un recours contre la politique suisse de gestion du canidé. Elle a aussi fait usage de son droit d'être entendue sur les tirs de régulation et a communiqué dès l'été 2024 à l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) son point de vue sur les campagnes d'abattage envisagées par les cantons pour l'hiver 2024/2025. Pro Natura s'est associée aux autres organisations environnementales pour lancer une pétition contre l'abattage préventif de la meute du Parc national, et a récolté plus de 36 000 signatures. Nos revendications n'ont malheureusement pas rencontré beaucoup d'écho au département de l'environnement ni dans les cantons. La nouvelle ordonnance sur la chasse affaiblit encore un peu plus la protection du loup, et le traitement que la Suisse réserve à une espèce dont elle est censée assurer la sauvegarde est indigne d'une politique de protection de la nature à la hauteur des enjeux du XXI^e siècle.

Politique internationale de la biodiversité

Objectif 2024 : CDB COP 16 : le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal (CMB) bénéficie d'un bon système de suivi. Le processus de révision est renforcé, et la mise en œuvre du CMB est soutenue. La Convention de Berne émet des recommandations concernant le Doubs et s'exprime sur l'avancement du réseau Émeraude.

À Cali (Colombie), Pro Natura a fait pression avec les Amis de la Terre International pour que les décisions prises à l'issue de la 16^e Conférence mondiale sur la diversité biologique (CDB COP 16) concourent à la bonne mise en œuvre des objectifs internationaux de biodiversité adoptés en 2022. Elle s'est engagée pour la mise en place d'indicateurs pertinents pour mesurer la progression des pays et d'un système d'examen indépendant. Dans le cadre de la Convention de Berne, l'engagement de Pro Natura a permis d'adresser des recommandations à la Suisse et à la France pour les inciter à renforcer leur collaboration et à enquêter de façon plus poussée sur la disparition du roi du Doubs (apron du Rhône). Les questions agricoles doivent être abordées lors du séminaire promis sur l'agriculture, qui doit être organisé sans délai. Pro Natura continue à faire pression pour atteindre l'objectif de la Convention de Berne, qui stipule que d'ici 2030, la Suisse doit compter suffisamment de sites Émeraude pour assurer la sauvegarde de 35 % des populations d'espèces et des milieux naturels protégés selon la Convention (chiffre actuel : 1,5 %). À cette date, le réseau des sites Émeraude devra avoir été complété et 40 % d'entre eux devront disposer d'un plan de gestion.

02 Nous favorisons l'utilisation responsable des ressources naturelles

Construction en dehors des zones à bâtir

Objectif 2024: Respect des promesses de la LAT2; mise en œuvre de la LAT dans le respect de la nature et du paysage, en tenant compte de l'Initiative paysage.

«Freiner la construction hors zones à bâtir.» Tel était le but principal de l'Initiative paysage, retirée en février 2024 en faveur du contre-projet. Le législateur a introduit dans la deuxième révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT2) des buts de stabilisation pour le nombre de bâtiments et les surfaces imperméables. Durant l'été 2024, l'administration fédérale a mis en consultation la révision de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire (OAT) avec des propositions concrètes de mise en œuvre de la loi révisée. Pro Natura a pris position de façon positive. La proposition est pragmatique et tout à fait réaliste: pour la révision demandée des plans directeurs, les cantons reçoivent une ligne claire et des règles strictes, notamment pour l'éventuelle introduction de zones spéciales. En revanche, l'interprétation de la nouvelle notion de stabilisation est selon Pro Natura trop permissive et incite la construction hors zone à bâtir. L'évaluation de la consultation et l'entrée en vigueur de la loi et de l'ordonnance sont prévues pour 2025. La balle passera ensuite aux cantons.

Politique agricole 2030+

Objectif 2024: Les objectifs de protection de la nature ont été intégrés de manière efficace dans l'ensemble du processus; nous avons pu utiliser l'initiative pour une alimentation sûre pour faire passer nos messages.

Face à la crise de la biodiversité et du climat, l'agriculture doit se transformer en profondeur, tant en Suisse qu'au niveau mondial. Notre alimentation est responsable d'environ 25 % des émissions imputables à l'activité économique. Son empreinte sur la nature dépasse celle de l'habitat et la mobilité. Le Conseil fédéral veut s'attaquer à ce problème et prévoit une mutation complète du secteur agroalimentaire d'ici 2050. Comment relever le défi? Lors de notre journée thématique sur la politique agricole le 29 octobre 2024, nous avons donné la parole au directeur de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), au surveillant des prix ainsi qu'à des agricultrices et agriculteurs. Cette journée thématique de Pro Natura sur l'agriculture a été un moment de discussion important dans le processus d'élaboration de la politique agricole PA 2030+.

Droit de recours des organisations

En 2024, 22 procédures de recours ont été menées à terme (2023 : 15). Dans 16 cas (2023 : 12), nous avons obtenu totalement ou partiellement gain de cause, le projet a été abandonné ou nous avons obtenu qu'il soit modifié. Nos démarches ont donc été fructueuses dans 73 % des cas (2023 : 80 %). Ce taux de succès, un peu moins bon que l'année précédente mais toujours très élevé, témoigne de l'usage extrêmement prudent et ciblé que Pro Natura fait de son droit de recours. Dans de nombreux cas non inclus dans cette statistique, le plaidoyer de Pro Natura a débouché sur des améliorations pour la nature qui l'ont dispensée de saisir les tribunaux. Même si certaines décisions apparaissent statistiquement comme défavorables, elles ont parfois permis d'obtenir des victoires partielles. Bien que le Tribunal administratif fédéral se soit déclaré incompétent pour statuer sur les deux recours contre la régulation préventive des meutes de loups (cette compétence revenant aux cantons), il a clairement établi l'effet suspensif de tels recours. Cela signifie que les meutes concernées ne peuvent pas être abattues durant une procédure de recours contre une autorisation de tir. Dans la plupart des cas juridiques, il s'agissait de faire appliquer la protection des biotopes et des espèces dans des projets de construction et des plans d'affectation. En 2024, aucune décision n'a concerné des installations de production d'énergie. Le bilan des procédures menées à terme en 2024 démontre clairement que le droit de recours des organisations demeure un instrument indispensable pour faire respecter le droit environnemental en vigueur et protéger la nature et le paysage.

Cas juridiques clos en 2024

Seize décisions en faveur de la nature et dans le sens de Pro Natura

Commune	Ct.	Objet	Instance	Résultat
Kölliken	AG	Révision du plan d'affectation	Conseil exécutif	Achat parcelle et retrait du recours
Arth	SZ	Nouvelle construction pour la résidence de vacances et le restaurant Rigi Klösterli	Tribunal fédéral	Projet retiré
Neunkirch	SH	Délocalisation agricole	Conseil exécutif	Accepté
Birrhard	AG	Autorisation d'un site pour « Argovia Beizlifäscht »	Conseil exécutif	Projet modifié (déplacé à un autre endroit)
Fully	VS	Révision du plan d'affectation	Tribunal fédéral	Partiellement accepté
Zernez	GR	Décision d'assainissement Spöl	Département de l'éducation, de la culture et de l'environnement	Projet modifié
Lausanne	VD	Autorisation de construire sur un biotope humide à Vernand	Tribunal cantonal	Projet modifié (convention)
Hérémenche	VS	Autorisation de construire un hangar agricole	Conseil d'État	Projet modifié (convention)
Glarus Süd	GL	Extraction de matériaux Glattbodenrunse	Conseil exécutif	Accepté
Blenio	TI	Modification d'un terrain agricole à Olivone	Conseil d'État	Accepté
La Brillaz	FR	Abattage d'un tilleul dans le cadre d'un projet routier	Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement	Accepté
Schwarzsee	FR	Révision du plan d'affectation	Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement	Partiellement accepté
Porrentruy	JU	Autorisation de construire un parking « Sur le Banné »	Juge administratif du Tribunal de première instance	Projet modifié (convention)
Val Müstair	GR	Cabane CAS Alp Sprella	Tribunal fédéral	Accepté
Tuggen	SZ	Passerelle pour piétons et vélos	Tribunal administratif	Accepté
Plan-les-Ouates	GE	Hébergement temporaire pour demandeurs d'asile	Tribunal administratif de première instance	Accepté

Six décisions contre la nature et contre Pro Natura

Commune	Ct.	Objet	Instance	Résultat
Lens	VS	Déboisement pour le centre de loisirs « Atelier nature »	Conseil d'État	Rejeté
Breil/Brigels	GR	Révision du plan d'aménagement pour route de liaison	Tribunal administratif	Rejeté
Divers	GR	Régulation préventive d'une meute de loups	Tribunal administratif fédéral	Rejeté
Divers	VS	Régulation préventive d'une meute de loups	Tribunal administratif fédéral	Rejeté
Enges	NE	Rétablissement de l'état conforme à la loi	Conseil d'État	Rejeté
Satigny	GE	Reconnaissance d'un biotope	Chambre administrative de la Cour de justice	Rejeté

03 Nous rendons possible un approfondissement des relations entre l'être humain et la nature

Animal de l'année

Objectif 2024: Avec l'animal de l'année, Pro Natura suscite un grand nombre de contributions positives dans les médias, et attire l'attention sur un milieu naturel menacé. Elle sensibilise une part importante des groupes cibles par diverses publications ainsi qu'un riche programme d'événements et de formations sur l'animal de l'année.

En 2024, le putois avait pour mission la promotion des espaces ruraux bien connectés entre eux, riches en cachettes et en corridors de déplacement, qui sont vitaux pour de nombreuses espèces. Sans oublier la promotion des milieux naturels propices aux amphibiens, le putois suisse se nourrissant principalement de grenouilles. Beaucoup de médias ont relayé ces messages et brossé le portrait du mustélide au museau blanc. Dans toute la Suisse, des spécialistes du putois ont donné des conférences devant un public nombreux.

Pour mieux faire connaître ce mammifère indigène, Pro Natura a proposé aux familles de partir à la recherche des « caches du putois » : sur place, elles pouvaient effectuer des activités et s'inscrire à un concours. De nombreuses sections ont déposé 50 boîtes – réparties dans toute la Suisse – contenant du matériel et des idées d'activités pour découvrir l'univers du putois. Les gagnant·e·s du concours – un·e par région linguistique – ont reçu un « sac du putois » garni.

Éducation à l'environnement au sein de l'association

Objectif 2024: L'éducation à l'environnement dans les sections gagne en visibilité grâce à la poursuite des fenêtres sur la nature existantes et à la réalisation de deux nouvelles fenêtres sur la nature. Elle gagne en efficacité grâce au renforcement de la coopération et de la coordination, à l'échange d'expériences et à des projets ciblés.

Fenêtres régionales sur la nature

Le bilan intermédiaire de la période de subventionnement 2022-2026 est très positif. Les projets de fenêtres sur la nature en cours de réalisation prennent forme de façon réjouissante selon les critères fixés pour une éducation à l'environnement efficace. Mentionnons tout spécialement l'inauguration de la nouvelle exposition sur la biodiversité alpine au Centre Pro Natura Torre Belvedere (GR). Cette exposition permanente convainc par un concept axé sur l'expérimentation concrète. Elle permet de réaliser physiquement l'importance de la biodiversité et soulève des questions inhabituelles qui incitent à dépasser les représentations courantes sur ce thème.



Un paradis pour les amphibiens et sans doute aussi pour le putois : la forêt humide de la nouvelle réserve naturelle Pro Natura Le Canada à Portalban (FR).

Au terme de la visite, chacun·e peut s'engager à faire une action pour protéger la biodiversité et méditer sur ce qu'elle ou il a découvert dans l'exposition en contemplant un paysage unique depuis le toit de la tour.

Il n'a pas été possible de réaliser de nouvelles fenêtres sur la nature. Mais des démarches importantes ont néanmoins été accomplies : l'avant-projet de l'an dernier (VD) a été mené à bien et il a livré des conclusions utiles pour une future fenêtre sur la nature. Après une phase éprouvante, une fenêtre sur la nature existante (NE) a trouvé sa place dans un contexte plus large comprenant différents acteurs, et une nouvelle convention a été conclue pour aider à son développement.

La préparation des activités autour du putois et les rencontres en ligne ont fourni d'autres occasions de coopération.

Rencontre des groupes de jeunes Écotopia

Objectif 2024: En participant à la rencontre suisse des groupes de jeunes, les groupes Jeunes + Nature (J + N) ont l'occasion de faire connaissance, d'échanger leurs expériences et de renforcer leur motivation à défendre les objectifs de Pro Natura.

Après une pause de cinq ans, Écotopia est de retour. Le camp national des groupes J + N de Pro Natura a eu lieu dans la vallée de Melch (OW) pendant le weekend de la Pentecôte. Sous la devise «Bal masqué dans la vallée de Melch», 75 enfants et jeunes encadrés par 45 moniteur·trice·s bénévoles se sont réunis pour se mettre en quête de l'animal de l'année 2024, le putois, qui avait mystérieusement disparu. La fin de l'opération de recherche a été célébrée par un grand bal masqué. Avec Écotopia, 10 des 30 groupes J + N de Pro Natura, issus de deux régions linguistiques, ont pu avoir des échanges et créer des liens au-delà des frontières cantonales. Un comité d'organisation composé de 4 moniteur·trice·s et un pool de 20 bénévoles ont contribué à l'organisation et à la réalisation de l'événement.

Biodiversité et insectes

Objectif 2024: L'exemple de la disparition des insectes permet de continuer à montrer la nécessité de protéger et de promouvoir la biodiversité, de sensibiliser des groupes cibles spécifiques et de les inciter à agir (Animatura Insectes, jeu Hexapodia, tournée Minichou).

Le jeu Hexapodia XXL, qui a continué de parcourir la Suisse, était présent à plusieurs manifestations et échanges. Les caisses sont actuellement à la HEP de Fribourg afin d'être prêtées aux enseignant·e·s curieux·ses d'en savoir plus sur le monde des insectes. L'insect en peluche Minichou, grand gagnant de notre concours 2023, a réalisé sa tournée à travers toute la Suisse pour découvrir des projets en faveur des insectes.

École - Animatura

Plus de 8000 enfants ont participé à l'une de nos animations Animatura. Le thème le plus demandé est la forêt, avec 79 animations réalisées dans toute la Suisse. Depuis août 2024, «Abeilles sauvages», «Fourmis» et «Prairies fleuries» ont été remplacés par l'animation «Incroyables insectes». L'animation «Rivière» est en cours d'actualisation, sa nouvelle version sera proposée dès août 2025.

Centre Pro Natura d'Aletsch

Malgré la neige qui n'a fondu que début juin autour de la Villa Cassel, la saison 2024 a pu démarrer comme prévu. Les activités éducatives ont à nouveau connu une forte demande: 184 excursions, 12 offres découverte et 3 formations continues pour les enseignant·e·s ont permis aux participant·e·s de découvrir de fascinants aspects des milieux naturels alpins. Un nouveau parcours didactique à travers le jardin alpin invite le public à s'intéresser de plus près à la flore de la région d'Aletsch tout en s'informant sur l'importance de la biodiversité dans l'espace alpin. Le taux de remplissage très élevé de la pension est dû entre autres aux séjours de durées variables de 46 groupes scolaires. Le nombre d'hôtes à la journée comptabilisé dans le salon de thé et l'exposition a légèrement diminué par rapport à l'année précédente. La fête de la Villa Cassel, le brunch d'automne et la série de rencontres entre science et culture ont composé un programme diversifié. Ces événements ont attiré plus de 600 personnes et connu un beau succès.

Statistique de fréquentation	2023	2024
Nombre total de visites	21388	19349
Hôtes de la maison		
Participant·e·s à des cours	1006	1390
Nuitées	4989	5536
Occupation de la pension (sur 60 lits)	70,31%	75,01%
Visites en journée (personnes)		
Dans le cadre d'excursions	2655	3069
Visite de l'exposition	2693	2247
Au salon de thé	12909	10160



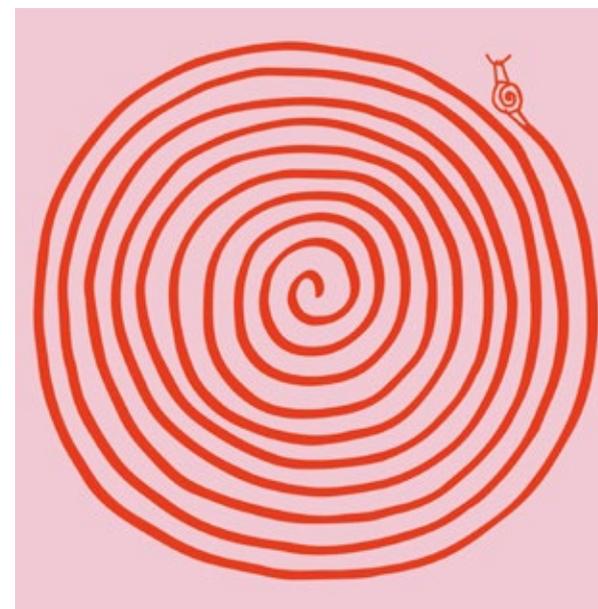
© Andreas Bolt / Pro Natura

Flambant neufs: les panneaux de signalisation de la forêt d'Aletsch ont été renouvelés en 2024.

Centre Pro Natura de Champ-Pittet

Lentement mais sûrement, le Centre Pro Natura de Champ-Pittet a débuté la saison avec sa nouvelle exposition «Escargots!» Les visiteuses et visiteurs étaient invités à entrer dans l'univers de ces mini-héros, si familiers et pourtant méconnus. Petits et grands ont découvert le mode de vie et l'anatomie de ces créatures, et ont expérimenté leur monde sensoriel. Avec une coquille sur le dos, curieuses et curieux ont pu comprendre les défis que représente la mobilité pour ces gastéropodes. Trois cents élèves de la région d'Yverdon se sont mobilisé·e·s pour une école durable, en imaginant une exposition artistique sur le thème des enjeux climatiques. Une collaboration avec le Jardin Botanique de l'Université de Berne a permis de réaliser une exposition dans le Jardin des Délices, «Sauvages!» De nombreux ateliers tels qu'une initiation à la cyanotypie, la fabrication de jus de pomme artisanale ou des bricolages pour enfants ont permis de sensibiliser un public toujours plus nombreux à la protection de l'environnement.

Statistique de fréquentation	2023	2024
Nombre total de visites	24 339	27 815
Visites du Centre	5 140	11 037
Animations écoles et adultes	312	261



© Studio KO

Une affiche qui en jette: l'exposition sur les escargots au Centre Pro Natura de Champ-Pittet a séduit des milliers de personnes.

04 Nous agissons en étant plus proches de l'être humain

Forte présence médiatique de Pro Natura

Objectif 2024: Avec ses messages, Pro Natura bénéficie d'une forte audience et d'une image positive dans les médias. Dans la campagne de votation sur l'Initiative biodiversité, Pro Natura est une actrice majeure qui délivre des messages indépendants.

Dans l'ensemble, la présence médiatique de Pro Natura est stable, avec un nombre de mentions qui reste au même niveau que l'année précédente (13 898 mentions contre 13 875 en 2023). On note une légère hausse des mentions dans les médias imprimés et une faible diminution dans les médias en ligne, à la radio et à la télévision. La portée des publications augmente peu en ligne, mais fortement dans les médias imprimés. La couverture médiatique se répartit équitablement entre les trois régions linguistiques. En 2024, le Secrétariat général Pro Natura a envoyé 71 communiqués aux médias, ce qui est nettement plus que l'année précédente (53). La majorité d'entre eux ont été élaborés conjointement avec des organisations partenaires (45), notamment les communiqués sur l'Initiative biodiversité (12). Le communiqué sur le putois, animal de l'année 2024, a recueilli de loin le plus large écho médiatique, suivi par les communiqués consacrés au loup, à la loi sur l'énergie et à l'Initiative biodiversité. Les demandes des médias ont été moins nombreuses en 2024, sans doute parce que les journalistes ont contacté directement le secrétariat de l'Initiative biodiversité. En cette année de votation, la plupart des demandes adressées à Pro Natura tournaient néanmoins autour de la biodiversité. L'autre thème-phare a été le loup (à propos de l'ordonnance provisoire sur la chasse ainsi que des tirs et des recours), suivi par l'énergie et le climat (à propos de la votation sur la loi sur l'électricité et des projets dans le domaine de l'énergie). Durant la campagne de votation sur l'Initiative biodiversité, Pro Natura a communiqué de façon ponctuelle avec ses propres messages, et ses représentant·e·s se sont exprimé·e·s dans les médias.

Numérisation

Objectif 2024: La communication numérique et les processus correspondants sont encore mieux établis et coordonnés. Les processus numériques visant à promouvoir l'éducation à l'environnement et à récolter des fonds sont développés.

Dans le cadre de la transition numérique, l'accent a été mis en 2024 sur la collaboration interne. Nous avons repensé les instruments existants pour la communication interne et le partage de

données, automatisé des processus et édicté de nouvelles lignes directrices pour la collaboration. Ces mesures renforcent la coopération entre les divisions, encouragent l'apprentissage mutuel au sein de l'organisation et constituent le socle de nos futurs développements dans le domaine du numérique, avec des améliorations pour la gestion et le pilotage des projets. Nous avons posé des bases importantes pour la numérisation de ces processus en 2025. Du côté de l'éducation à l'environnement, nous avons mis en service et stabilisé le nouveau système de réservation pour Animatura (animations pour les enseignant·e·s et les élèves), préparé en 2023. La charge de travail interne pour la coordination de ces animations a ainsi nettement diminué.

Communication

« Magazine Pro Natura »

En 2024, le « Magazine Pro Natura » a traité une grande diversité de thèmes. Dans le numéro 1/24, nous avons montré comment et pourquoi des forêts riches en biodiversité s'adaptent plus facilement aux conséquences du changement climatique. Le magazine de mars était dédié aux jeunes qui s'engagent pour la nature et le climat. Le numéro 3/24 traitait de la gestion difficile des néozoaires envahissants. L'Initiative biodiversité était au centre du numéro estival, tandis que le numéro d'automne plaidait dans un dossier coloré et vivant pour des réserves naturelles plus vastes et plus diversifiées en Suisse. Le numéro spécial, enfin, partait sur les traces du putois. Le tirage certifié du « Magazine Pro Natura » se monte à 169 662 exemplaires.

Magazine junior « Croc'nature »

En 2024, le « Croc'nature » a célébré son 100^e numéro avec le magazine de juin. L'escargot en était la vedette, et pour marquer l'occasion, un poster géant à colorier a été offert aux membres en guise de cadeau.

Le magazine de mars a mis à l'honneur l'animal de l'année : le putois. En septembre, « Croc'nature » a cherché à réhabiliter l'image des araignées avec un numéro agrémenté de photos magnifiques, captivant petits et grands.

Pour clore l'année, le dernier magazine s'est inscrit dans la thématique de saison en proposant un dossier dédié aux stratégies des animaux pour affronter l'hiver.

Le tirage certifié de la revue de Pro Natura pour les enfants était de 30 393 exemplaires en 2024 (30 053 exemplaires en 2023).

Site internet, newsletter et médias sociaux

En 2024, l'équipe en charge du site internet a elle aussi consacré une grande partie de son travail à l'Initiative biodiversité. Tout au long de l'année, elle a mis en ligne des contenus sur la crise de la biodiversité en Suisse et réorganisé le site pour mettre en vedette ce thème majeur. La page annonçant des manifestations reste la plus visitée, suivie par celles qui présentent des

idées d'actions concrètes pour la nature. Cette année encore, les liens contenus dans notre newsletter ont généré beaucoup de trafic vers le site internet. Fin 2024, la newsletter mensuelle en allemand comptait 41 600 abonné·e·s, et celle en français 24 400.

En 2024, les publications de Pro Natura sur les réseaux sociaux étaient très largement axées sur l'Initiative biodiversité et invitaient à s'engager pour la nature. Alors que le nombre d'abonné·e·s à la page Facebook reste stable, l'audience du compte Instagram a augmenté de 22 %.

Pro Natura Actif

En 2024, 51 excursions journalières guidées par des spécialistes ont eu lieu sur les 58 prévues (2023 : 55), avec 9 excursions bilingues allemand/français. Le mauvais temps a entraîné l'annulation de 7 excursions. Avec 534 participant·e·s, la fréquentation a diminué par rapport à l'année précédente (575). Pro Natura a organisé 19 semaines de vacances en faveur de la nature (2023 : 22) dans des réserves naturelles et des parcs naturels régionaux, ainsi que pour la construction de murs en pierres sèches. Les 168 participant·e·s (2023 : 185) et les 31 responsables ont effectué 995 journées de travail bénévole (2023 : 1080). Les autres offres de Pro Natura Actif – voyages et escapades nature, semaines de randonnée, cours, excursions, camps pour enfants et adolescent·e·s ainsi que les offres des centres nationaux Pro Natura d'Aletsch et de Champ-Pittet – ont eu du succès.

Notoriété

En 2024, la notoriété assistée de Pro Natura s'élevait à 90 %. L'année précédente, 92 % des personnes interrogées avaient indiqué bien connaître Pro Natura, ou la connaître au moins de nom.

Pro Natura à l'interne

Stratégie 2025-2028

Objectif 2024: Nouvelle stratégie de l'association, développée sur trois niveaux: normatif, stratégique et opérationnel. Renforcer en outre la collaboration avec les sections et entre les divisions du Secrétariat général.

Après avoir reformulé sa vision, sa mission et ses principes directeurs, Pro Natura s'est dotée d'une nouvelle stratégie qui précise l'orientation qu'elle entend donner à son travail ces prochaines années. Les collaborateur·trice·s et bénévoles du Secrétariat général Pro Natura et des sections ont réfléchi ensemble à des idées d'objectifs stratégiques lors de deux ateliers durant le premier trimestre 2024. Sur cette base, la direction a formulé 19 objectifs adoptés fin juin par le Comité central, qui a accentué quelques points. Les cinq priorités stratégiques sont les suivantes : A) Préserver le plus grand nombre possible de surfaces pour la nature; B) Exercer une influence prépondérante pour davantage de biodiversité en Suisse; C) Renforcer le lien entre les

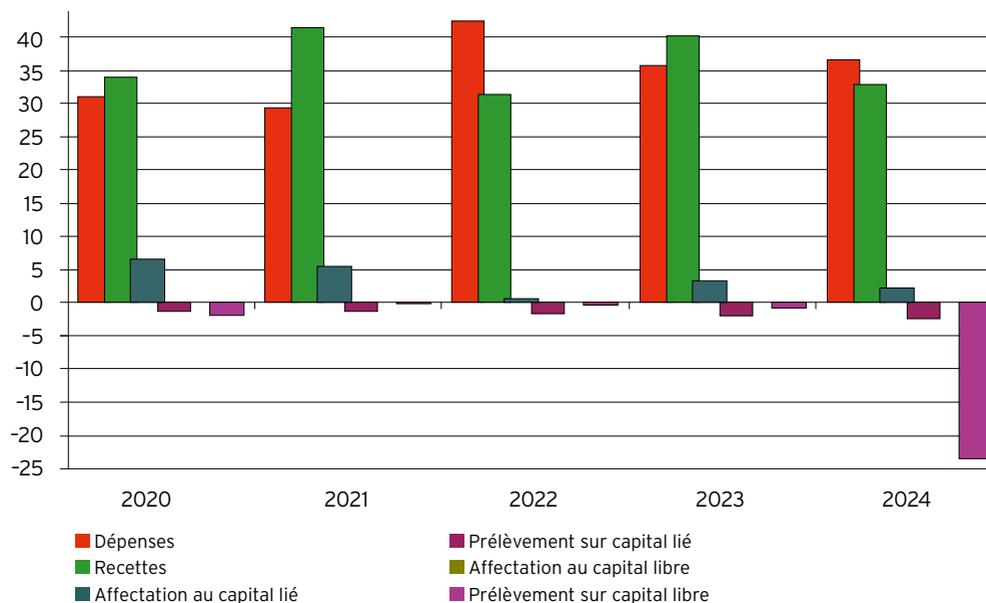
gens et la nature; D) Contribuer de manière importante à la transformation de la société et de l'économie vers plus de sobriété; E) Renforcer la collaboration à l'interne de l'association. Pour l'Association centrale et les sections, la prochaine étape va consister à donner vie à ces objectifs.

Finances et recherche de fonds

Clôture des comptes

Fin 2024, le produit des actions de collecte de fonds et des prestations fournies s'élevait à 31,2 millions de francs, soit une diminution de 22 % par rapport à l'année précédente (2023 : 39,9 millions de francs). Cette baisse s'explique principalement par de moindres recettes provenant des legs qui, avec 4,4 millions de francs, étaient nettement inférieures à celles de l'année précédente (2023 : 13,3 millions de francs). Le produit des cotisations des membres et des dons, respectivement de 13,3 et 10,7 millions de francs, s'est maintenu au même niveau que l'année précédente. Les charges s'élevaient à 36,8 millions de francs, ce qui représente une augmentation de 3 %. Le résultat financier atteste d'une bonne année boursière avec un gain de 1,9 million de francs. Un montant total de 2,9 millions de francs a été prélevé sur le capital affecté, et

Développement financier de l'Association centrale 2020-2024 (mio CHF)



Explication: l'écart marqué entre 2024 et les années précédentes au niveau de la dissolution et de la reconstitution du capital libre est presque exclusivement dû à un changement de pratique comptable.

des recettes affectées à hauteur de 1,8 million de francs lui ont été attribuées. Le capital affecté a donc diminué de 1,1 million de francs. Les réserves de capital libre ont été dissoutes à hauteur de 24 millions de francs et de nouvelles réserves constituées à hauteur de 23 millions de francs, essentiellement en raison d'un changement de pratique comptable. Le montant dissout ne s'est donc finalement élevé qu'à 1 million de francs. L'excédent de charges de 1,5 million de francs qui en a résulté a été déduit du capital libre, faisant baisser celui-ci à 39,6 millions de francs.

Organes et personnel

Conseil des délégué·e·s

Le Conseil des délégué·e·s doit arrêter les recommandations de Pro Natura lors des votations et se prononcer sur un soutien de l'association à des initiatives populaires, en général à la demande des comités d'initiative. En raison du grand nombre de dossiers de politique environnementale à traiter au niveau national, le travail du Conseil des délégué·e·s lui aussi été fortement marqué par ces thématiques. Les délégué·e·s ont recommandé d'approuver la loi relative à un approvisionnement en électricité sûr et l'initiative pour la responsabilité environnementale (en vue de la votation de février 2025), mais ont refusé le projet d'extension des autoroutes. Elles et ils ont décidé de soutenir l'initiative pour des multinationales responsables et l'initiative solaire durant la phase de récolte des signatures, mais pas l'initiative pour la protection des aliments durant cette phase initiale.

Comité central

En adoptant les priorités stratégiques et les objectifs stratégiques associés, le Comité central a précisé l'engagement de Pro Natura pour ces prochaines années, afin que les moyens investis aient encore plus d'impact pour la nature. Ce que résume bien notre vision: «La biodiversité augmente à nouveau, les êtres humains vivent en harmonie avec la nature – agir pour la nature, partout!» Nous nous sommes dotés d'une nouvelle stratégie en matière d'aires protégées qui définit l'orientation dans laquelle nous souhaitons développer ce domaine clé de notre activité. Elle nous permettra à l'avenir de participer au tissage du réseau d'aires protégées de Suisse grâce à nos propres aires et de renforcer celui-ci. Le Comité central a pris des décisions importantes concernant le personnel: après que deux membres de la direction de Pro Natura sont partis à la retraite, il a nommé les personnes chargées de leur succéder. Il a également proposé au Conseil des délégués d'élire quatre nouveaux membres au Comité central. Pascal Jacot-Guillarmod, vice-président I, et Denise Delapraz l'ont quitté après de nombreuses années d'engagement.

Sections

Le contexte politique actuel, très éprouvant, exige que l'Association centrale et les sections élaborent soigneusement ensemble des stratégies, positionnements et propositions de solutions sur les grands thèmes de la politique de protection de la nature et de l'environnement. Une mesure importante a été prise pour renforcer la collaboration au sein de l'association: les sections reçoivent une enveloppe financière nettement mieux garnie pour mener à bien des tâches définies en commun en faveur de la nature et de l'environnement dans les régions.

En 2024, les secrétariats des 23 sections de Pro Natura employaient en moyenne 132,7 personnes avec un contrat à durée indéterminée et 14,5 personnes avec un contrat à durée déterminée (stagiaires, emplois saisonniers, etc.) (2023: 124,75 et 20,7). Cela représente en moyenne 79,75 postes à plein temps (2023: 78,2).

Secrétariat général Pro Natura

En 2024, le Secrétariat général a employé en moyenne 105,1 personnes avec un contrat à durée indéterminée et 26,2 personnes avec un contrat à durée déterminée (stagiaires, emplois saisonniers, etc.) (2023: 102,9 et 27,1). Cela représente en moyenne 92,6 postes à plein temps (2023: 91,6). En moyenne, 86,7 personnes travaillent à Bâle, 32,2 à Champ-Pittet et 12,4 au Centre Pro Natura d'Aletsch.

Le Secrétariat général a perdu une fidèle collaboratrice, Fabia Vuillamoz, décédée en mars d'une grave maladie à l'âge de 63 ans. Fabia Vuillamoz avait été engagée le 25 mars 1987 au Centre Pro Natura de Champ-Pittet en tant qu'assistante de projet.



© Bertrand Sansonnens / Pro Natura

Bonne ambiance lors de la rencontre des chargées de la campagne biodiversité de Friends of the Earth au Centre Pro Natura d'Aletsch (du 5 au 8 juillet 2024).

Coopération avec des organisations partenaires

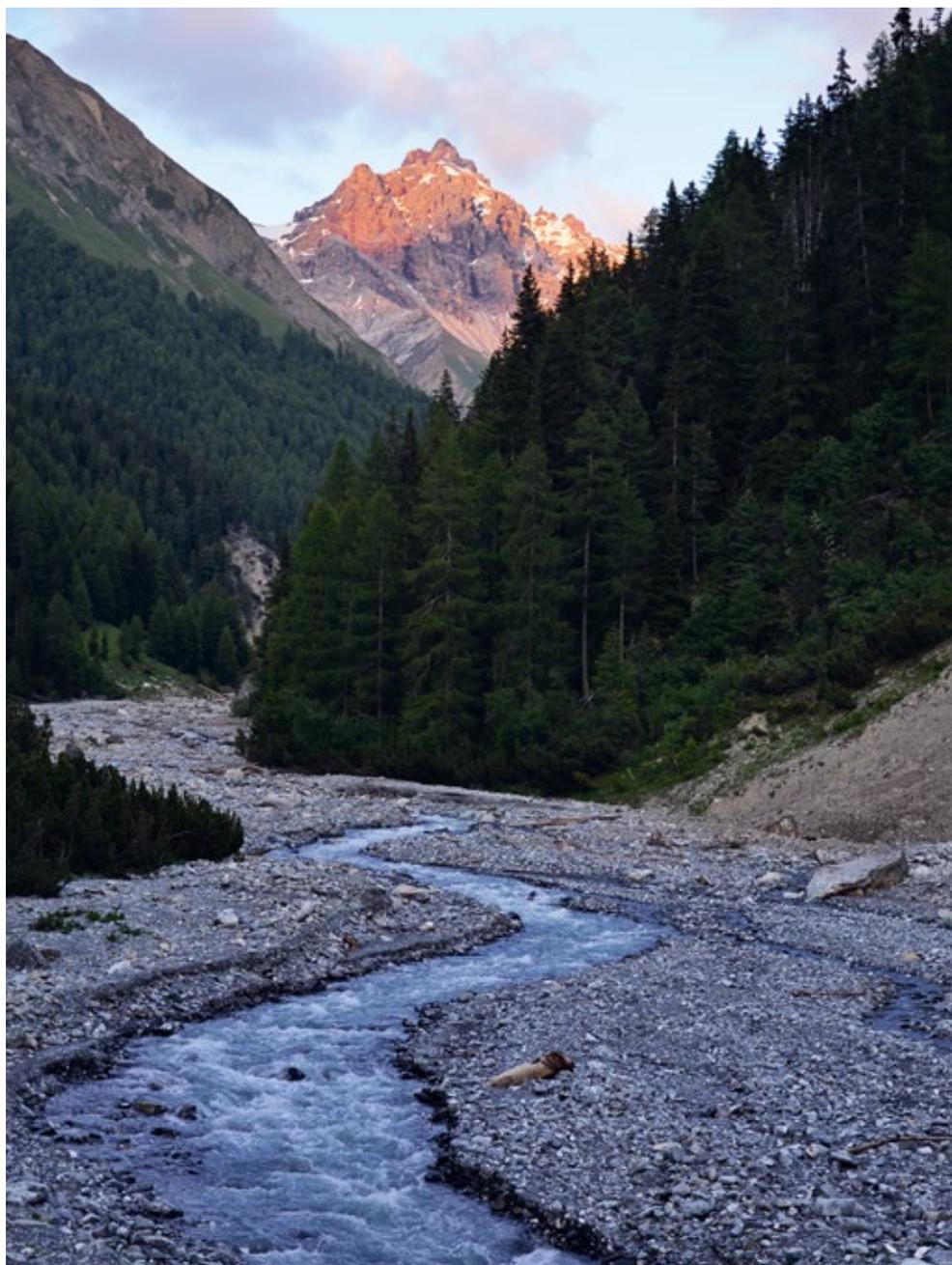


Coopérations à l'échelon national

En 2024, la coopération avec les organisations environnementales proches de Pro Natura s'est centrée sur l'Initiative biodiversité. Des rencontres et des consultations ont eu lieu presque chaque jour entre les quatre organisations porteuses de l'initiative, Pro Natura, BirdLife, Patrimoine Suisse et la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage. Les liens de confiance qui se sont créés auront une influence positive sur les futures collaborations. Ils sont précieux à l'heure où la protection de la nature et du paysage est fortement remise en cause. L'Alliance-Environnement a été une fois de plus une plateforme importante. Grâce aux concertations et à la recherche de consensus qui ont régulièrement eu lieu en son sein, nous avons réussi à unir les forces de chacune des organisations et à nous engager ensemble pour la protection de l'environnement et des espèces. Pro Natura remercie toutes les organisations partenaires pour cette coopération ciblée et constructive.

Coopération à l'échelon international

En tant que membre suisse des Amis de la Terre International, Pro Natura a continué à s'engager à différents niveaux au sein de l'organisation. Nos représentant·e·s ont participé à plusieurs rencontres du réseau ainsi qu'à sa gouvernance, et ont représenté les Amis de la Terre dans des groupes de travail qui traitent de la biodiversité à l'échelle de l'Union européenne. Nous avons aussi eu le plaisir d'organiser une rencontre européenne des chargé·e·s de campagne sur la biodiversité au Centre Pro Natura d'Aletsch et de partager ensemble des expériences et des réflexions stratégiques dans cet environnement splendide et inspirant. Un autre événement notable a été l'organisation de la conférence internationale sur une «transformation juste» du secteur de l'huile de palme, qui s'est tenue à Berne en décembre avec nos partenaires de l'EPER/HEKS et Solidar Suisse. Ce fut l'occasion d'une rencontre entre organisations environnementales et mouvements sociaux pour réfléchir ensemble à la transformation de ce secteur agroindustriel destructeur selon les principes du changement systémique qui sont au cœur du travail des Amis de la Terre.



© Raphael Weber / Pro Natura

Ambiance vespérale dans le Parc national suisse.

Annexe

Bilan et comptes	34/35
Dons, legs et héritages	36/37
Effectif des membres	38
Membres du Conseil des délégué·e·s	39
Membres du Comité central	40
Adresses des sections	42
Adresses du Secrétariat général	44
Organigramme du Secrétariat général	45

Bilan

en CHF 1000	31.12.2023	31.12.2024
Actifs		
Liquidités	7 453	2 882
Créances	1 700	1 565
Provisions	116	168
Actifs transitoires	268	831
Actif circulant	9 537	5 445
Placements financiers	52 555	50 549
Placements matériels	6 373	6 044
Immobilisations corporelles immeuble hors exploitation	2 503	4 563
Actif immobilisé	61 431	61 156
Total actifs	70 968	66 601
Passifs		
Capitaux étrangers à court terme	4 037	3 320
Capitaux étrangers à long terme	-	-
Fonds et capital généré	24 789	23 660
Capital de l'organisation	42 142	39 621
Total passifs	70 968	66 601

Les comptes détaillés peuvent être consultés sous www.pronatura.ch ou commandés auprès du Secrétariat général (tél. 061 317 91 91).

Pro Natura est reconnue par Zewo.



Comptes de résultat

en CHF 1000	31.12.2023	31.12.2024
Produit des collectes	37 014	28 315
Produit des prestations	2 877	2 891
Total produits	39 891	31 206
Campagnes	-989	-197
Protection de la nature au plan politique	-3 755	-5 220
Protection de la nature au plan pratique	-6 572	-5 790
Éducation à l'environnement	-5 126	-5 638
Communication	-3 046	-3 044
Sections	-7 382	-7 140
Recherche des fonds	-5 669	-6 428
Administration	-3 107	-3 368
Total charges	-35 646	-36 825
Résultat d'exploitation	4 245	-5 619
Produits d'activités annexes	-793	1 969
Résultat avant attributions et prélèvements	3 452	-3 650
Prélèvements sur fonds et capital généré	1 742	2 964
Affectations à des fonds et au capital généré	-3 338	-1 835
Résultat avant affectation/prélèvements internes	1 856	-2 521
Prélèvements internes sur capital libre	502	24 021
Affectations internes au capital libre	0	-23 017
Résultat après affectations/prélèvements	2 358	-1 517

Total charges



Dons pour projets de Pro Natura

Dons destinés aux réserves naturelles et dons pour divers projets de Pro Natura (plus de CHF 3000, par ordre alphabétique)

- A** Dora Aeschbach-Stiftung, Aarau; Fondation d'aide sociale et culturelle, Lausanne; Fondation pour l'Amitié, Triesen; Fondation Ancrege, Carouge
- B** Baillie Gifford & Co., Edinburgh; Leo Balmer Stiftung, Vaduz; Emanuel und Oscar Beugger Stiftung, Reinach
- C** Callistemon Laevis Stiftung, Zürich; Charities AID Foundation America, Alexandria
- D** Delinat AG, St. Gallen
- E** ERNE AG Holzbau, Laufenburg
- G** Ernst Göhner Stiftung, Zug; Lucie Gunst Stiftung, Luzern
- I** Intervista AG, Bern
- J** Yvonne Jacob Stiftung, Zürich
- K** Peter und Anne Koechlin-Stiftung, Bern
- L** Walter und Eileen Leder-Stiftung für den Tierschutz, Stäfa
- M** Bruno und Gisèle Maestri-Flück Stiftung, Aarau; Fondazione Montarina, Lugano
- P** Fondation Philanthropia, Genève; Post CH AG PostMail, Bern
- R** Ricardo AG, Zug; Edmond de Rothschild Reim (Suisse) SA, Genève
- S** Schoellhorn Stiftung, Winterthur; smartive AG, Zürich; Spiekeroog Stiftung, Vaduz; Société de la Loterie de la Suisse Romande, Lausanne; Dr. Rudolf und Gisela Straub Stiftung, Bern; Swiss Pearls, Genève; Swiss Philanthropy Foundation, Genève
- T** Thimpu Stiftung, Vaduz

U UBS Philanthropy Foundation, Zürich; UK Online Giving Foundation, Cirencester; Uniscientia Stiftung, Zürich

W Jürg und Dorothea Wagner Stiftung, Ebnet-Kappel; Jean Wander Stiftung; Bern; Carl Weber-Recoullé Stiftung für Bergbauern-Hilfe, Küsnacht; Wilsdorf Mettler Future Foundation, Pfäffikon SZ

Z Zigerli-Hegi Stiftung, Bern

Plus divers donateurs / diverses donatrices anonymes.

Legs et héritages

A-Z Bargetzi Walter August, Blaser Helmgard, Chauvet Olivier, Fahrni Mireille-Clémence, Ferrigato Gunter, Frey-Moser Irène Elisabeth, Frick Veronika Emma, Geiser Ernst Jakob, Gerber Walter, Käch Margaretha Alice, Keller Hans Ulrich, Lamprecht Rosmarie, Linsi-Schenkel Helene, Löffel-Kunz Susanne, Marti Josefine, Meier Heinz, Merz Bernhard Felix, Moriaud Leyla, Müller Albrecht Werner, Renfer Céline, Richli-Gubler Heidi, Sprenger Meta, Strickner Panja Fernanda Christina, Volland Walter Viktor, Weber Philipp, Widmer Heinz, Wiegand Irene Anita, Ziltener Eva

Effectif des membres

Canton	Effectif 1.1.2024	Effectif 1.1.2025	Changement		Membres en % popu- lation CH
			absolu	en %	
Appenzell Rhodes-Extérieures	1189	1140	-49	-4,1%	2,02%
Appenzell Rhodes-Intérieures	174	166	-8	-4,6%	1,00%
Argovie	19 543	17 780	-1763	-9,0%	2,45%
Bâle-Campagne	7 615	7 262	-353	-4,6%	2,43%
Bâle-Ville	3 796	3 648	-148	-3,9%	1,82%
Berne	24 006	22 506	-1500	-6,2%	2,12%
Fribourg	7 990	6 904	-1086	-13,6%	2,02%
Genève	8 793	9 556	763	8,7%	1,82%
Glaris	761	716	-45	-5,9%	1,70%
Grisons	2 918	2 793	-125	-4,3%	1,36%
Jura	2 017	3 206	1189	58,9%	4,30%
Lucerne	6 216	7 694	1478	23,8%	1,78%
Neuchâtel	4 283	3 925	-358	-8,4%	2,20%
Nidwald	571	558	-13	-2,3%	1,24%
Obwald	542	521	-21	-3,9%	1,33%
Saint-Gall	5 728	6 664	936	16,3%	1,25%
Schaffhouse	1 863	1 824	-39	-2,1%	2,09%
Schwyz	1 369	1 333	-36	-2,6%	0,80%
Soleure	6 353	5 901	-452	-7,1%	2,06%
Tessin	2 043	1 972	-71	-3,5%	0,55%
Thurgovie	6 466	5 956	-510	-7,9%	2,02%
Uri	521	497	-24	-4,6%	1,31%
Valais	4 443	7 342	2 899	65,2%	2,01%
Vaud	21 752	19 471	-2 281	-10,5%	2,30%
Zoug	1 897	3 133	1 236	65,2%	2,36%
Zurich	30 879	30 563	-316	-1,0%	1,90%
Liechtenstein	111	110	-1	-0,9%	
Étranger	367	364	-3	-0,8%	
Total	174 206	173 505	-701	-0,4%	

Membres du Conseil des délégué·e·s

Période des mandats 1.7.2022-30.6.2026

(janvier 2025)

Argovie	Andreas Grünig, Baden Guido Bertozzi, Turgi Isabel Häberli, Zürich Urs Thomas Strebel, Bremgarten
Bâle-Campagne	Ruedi Spinnler, Binningen Sabine Lerch, Reinach Silja Jermann, Laufen
Bâle-Ville	Hansruedi Dietrich, Basel Oliver Balmer, Binningen
Berne	Bruno Hostenstein, Kehrsatz François Gauchat, Prêles Jan Ryser, Langnau Ursula Boos, Bern Verena Wagner, Hilterfingen
Fribourg	Jacques Studer, Fribourg Marc Vonlanthen, Fribourg
Genève	Huguette Dunant, Thônex Jacques Thiébaud, Genève
Glaris	Sarah Noser, Wädenswil
Grisons	Andrea Bachofen, Maienfeld Renata Fulcri, Trimmis
Jura	Sabrina Joye, Sornetan
Lucerne	Anna Glanzmann, Luzern Rita Schnyder, Kriens
Neuchâtel	Adrienne Godio, Chézard-Saint Martin Caryl Fritsché, Brot-Plamboz
Nidwald/Obwald	Andy Wyss, Jona
Schaffhouse	Raphael Mettler, Ramsen
Schwyz	Roger Bisig, Gross
Soleure	Max Jaggi, Trimbach Silvia Fröhlicher, Bellach
Saint Gall/Appenzell	Lukas Tobler, Wolfhalden Stephan St. Clair, Oberengstringen
Tessin	Pia Giorgetti Franscini, Lugano

Thurgovie	Lili Ulrich, Steckborn Toni Kappeler, Münchwilen
Uri	Gabriela Mondini-Walker, Seedorf
Vaud	Alain Chanson, Eclépens Florian Meier, Moiry François Sugnaux, Blonay Marc-Alain Tièche, Morges
Valais	Gisela Fleury, Visp Willy Geiger, Arbaz
Zoug	Stéphanie Horat, Zug
Zurich	Dominik Waser, Zürich Elias Schwarz, Wetzikon Harry Brandenberger, Pfäffikon Herbert Bühl, Feuerthalen Karin Sartori, Staufeu Mirjam Graf Baumann, Winterthur

Membres du Comité central

Période des mandats 1.7.2022-30.6.2026

(janvier 2025)

Présidente	Ursula Schneider Schüttel Morat	Ancienne conseillère nationale, présidente de la Ligue pulmonaire fribourgeoise et des Ligues de santé du canton de Fribourg, présidente de l'association intercommunale ARA Seeland Süd, présidente de la Commission fédérale contre le racisme (CFR) membre du conseil d'administration de la banque Raiffeisen See-Lac, membre de la Commission consultative pour la gestion des eaux du canton de Fribourg, membre du comité de Mobilité piétonne Suisse, présidente de la Société de gestion du Quadrant Sàrl, membre du conseil de fondation de la Fondation suisse du scoutisme, uniquement en 2024: membre du groupe d'expert·e·s chargé·e·s du réexamen des tâches et des subventions
Vice-présidente I	Anea Schmidlin Zurich	Cheffe de projet Conseil en énergie pour la ville de Zurich
Vice-présidente II	Helene Lischer Sion	Formatrice en entreprise auprès de la Banque Cler SA, membre du comité de l'association e-TPC, administratrice de la Coopérative des commerciaux

Membres	Denise Delapraz Jeuss (Jusqu'au 31.12.2024)	Cheffe de la section Finances, planification de l'office, controlling et statistique au Secrétariat d'État aux migrations (SEM)
	Christoph Flory Untersiggenthal	Directeur et chef de projet chez aargauerwasser gmbh, vice-président de la Commission fédérale du Parc national (CFPN), vice-président de Pro Natura Argovie, membre du conseil de fondation de la fondation Reusstal
	Delphine Klopfenstein Broggin Versoix	Conseillère nationale (Vert·e·s/GE), présidente de Pro Vélo Suisse, co-présidente de la Plateforme sans-papiers Suisse, co-présidente d'Écoles à Berne, vice-présidente OuestRail, membre du comité de la Société Suisse pour l'Énergie Solaire (SSES) (jusqu'à fin 2024)
	Stefan Lauber Berne	Chef du secteur Espaces libres à l'Office de la planification urbaine de la ville de Berne, vice-président de la fondation Schlossacker, proche de la direction de la Fondation Actions Environnement Suisse
	Myriam Perret Jouxten-Mézery	Cheffe de projet Culture du bâti chez Patrimoine Suisse, rédactrice indépendante
	Franziska Schumacher Bourguillon	-
	Luca Vetterli Zurich	Retraité
	Maurice Voyame Grenchen	Conseiller auprès de l'administration fédérale DFAE
	Brigitte Wolf Bitsch	Chargée d'affaires de la Communauté de travail pour la forêt, mandat de communication pour le parc naturel régional de la vallée de Binn, députée au Grand Conseil valaisan, co-présidente des Vert·e·s Valais, présidente de la Société valaisanne de biologie de la faune, vice-présidente de Pro Alps (autrefois Initiative des Alpes), membre du comité de l'ATE Valais, membre du comité du groupe haut-valaisan pour l'environnement et les transports (Oberwalliser Gruppe Umwelt und Verkehr)

Adresses des sections

(janvier 2025)

Pro Natura Aargau

Geschäftsstelle, Matthias C. Betsche, Zelgliackerstrasse 4, 5210 Windisch
Tel. 062 822 99 03, pronatura-ag@pronatura.ch

Pro Natura Basel

Geschäftsstelle, Thomas Schwarze, Gellertstrasse 29, 4052 Basel
Tel. 061 311 03 82, pronatura-bs@pronatura.ch

Pro Natura Baselland

Geschäftsstelle, Thomas Fabbro / Thomas Zumbrunn, Viaduktstrasse 8, 4051 Basel
Tel. 061 921 62 62, pronatura-bl@pronatura.ch

Pro Natura Bern · Berne

Geschäftsstelle, Lorenz Heer, Schwarzenburgstrasse 11, 3007 Bern
Tel. 031 352 66 00, pronatura-be@pronatura.ch
Secrétariat romand BE, Elisabeth Contesse, Schwarzenburgstrasse 11, 3007 Bern
Tél. 079 489 59 96, elisabeth.contesse@pronatura.ch

Pro Natura Fribourg · Freiburg

Secrétariat, Stéphanie Chouleur, rue St-Pierre 10, 1700 Fribourg
Tél. 026 422 22 06, pronatura-fr@pronatura.ch

Pro Natura Genève

Secrétariat, Candice Yvon, chemin de Plonjon, 4, 1207 Genève
Tél. 022 311 10 10, pronatura-ge@pronatura.ch

Pro Natura Glarus

Geschäftsstelle, Barbara Fierz, Friedberg, 8755 Ennenda
Tel. 055 640 99 80, pronatura-gl@pronatura.ch

Pro Natura Graubünden · Grigioni · Grischun

Geschäftsstelle, Armando Lenz, Hartbertstrasse 11, 7000 Chur
Tel. 081 511 64 10, pronatura-gr@pronatura.ch

Pro Natura Jura

Secrétariat, Géraldine Ischer, rue de l'Hôpital 24, 2800 Delémont
Tél./fax 032 476 70 21, pronatura-ju@pronatura.ch

Pro Natura Luzern

Geschäftsstelle, Liv Nelson, Denkmalstrasse 1, 6006 Luzern
Tel. 041 240 54 55, pronatura-lu@pronatura.ch

Pro Natura Neuchâtel

Secrétariat, Gaëlle Vadi, rue Louis-Favre 1, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 724 32 32, pronatura-ne@pronatura.ch

Pro Natura Schaffhausen

Geschäftsstelle, Alice Wassmer, Wagenstrasse 6, 8200 Schaffhausen
Tel. 052 620 41 26, pronatura-sh@pronatura.ch

Pro Natura Schwyz

Geschäftsstelle, Michael Erhardt, Rossbergstrasse 27, Postfach 9, 6410 Goldau
Tel./Fax 041 855 33 81, pronatura-sz@pronatura.ch

Pro Natura Solothurn

Geschäftsstelle, Ariane Hausammann, Florastrasse 2, 4500 Solothurn
Tel. 032 623 51 51, pronatura-so@pronatura.ch

Pro Natura St. Gallen-Appenzell

Geschäftsstelle, Corina Del Fabbro, Lehnstrasse 35, Postfach 103, 9014 St. Gallen
Tel. 071 260 16 65, info-sga@pronatura.ch

Pro Natura Thurgau

Geschäftsstelle, Markus Bürgisser, Wilerstrasse 12, 8570 Weinfelden
Tel. 071 422 48 23, pronatura-tg@pronatura.ch

Pro Natura Ticino

Geschäftsstelle, Serena Britos, viale Stazione 10, casella postale 2317, 6501 Bellinzona
Tel. 091 835 57 67, pronatura-ti@pronatura.ch

Pro Natura Unterwalden

Geschäftsstelle, Karin Rüttimann, Tulpenweg 2, 6060 Sarnen
Tel. 041 660 49 59, pronatura-uw@pronatura.ch

Pro Natura Uri

Geschäftsstelle, Pia Tresch-Walker, Postfach, 6472 Erstfeld
Tel. 041 880 25 62, pronatura-ur@pronatura.ch

Pro Natura Valais · Wallis

Secrétariat, Jérémy Savioz, avenue Max Huber 12, 3960 Sierre
Tél. 027 322 94 28, pronatura-vs@pronatura.ch

Pro Natura Vaud

Secrétariat, Alberto Mocchi, avenue du Théâtre 2/4, 1005 Lausanne
Tél. 021 963 19 55, pronatura-vd@pronatura.ch

Pro Natura Zug

Geschäftsstelle, Franziska Schmid, Lüssiweg 8, 6300 Zug
Tel. 079 531 27 63, pronatura-zg@pronatura.ch

Pro Natura Zürich

Geschäftsstelle, Nora Hug / Vanessa Wirz, Wiedingstrasse 78, 8045 Zürich
Tel. 044 463 07 74, pronatura-zh@pronatura.ch

Adresses du Secrétariat général

Pro Natura

Dornacherstrasse 192, Postfach, 4018 Basel
 Tél. 061 317 91 91
 mailbox@pronatura.ch
 www.pronatura.ch

Pro Natura, Secrétariat romand

Chemin de la Cariçaie 1, 1400 Cheseaux-Noréaz
 Tél. 024 423 35 64
 secretariat.romand@pronatura.ch

Centre Pro Natura de Champ-Pittet

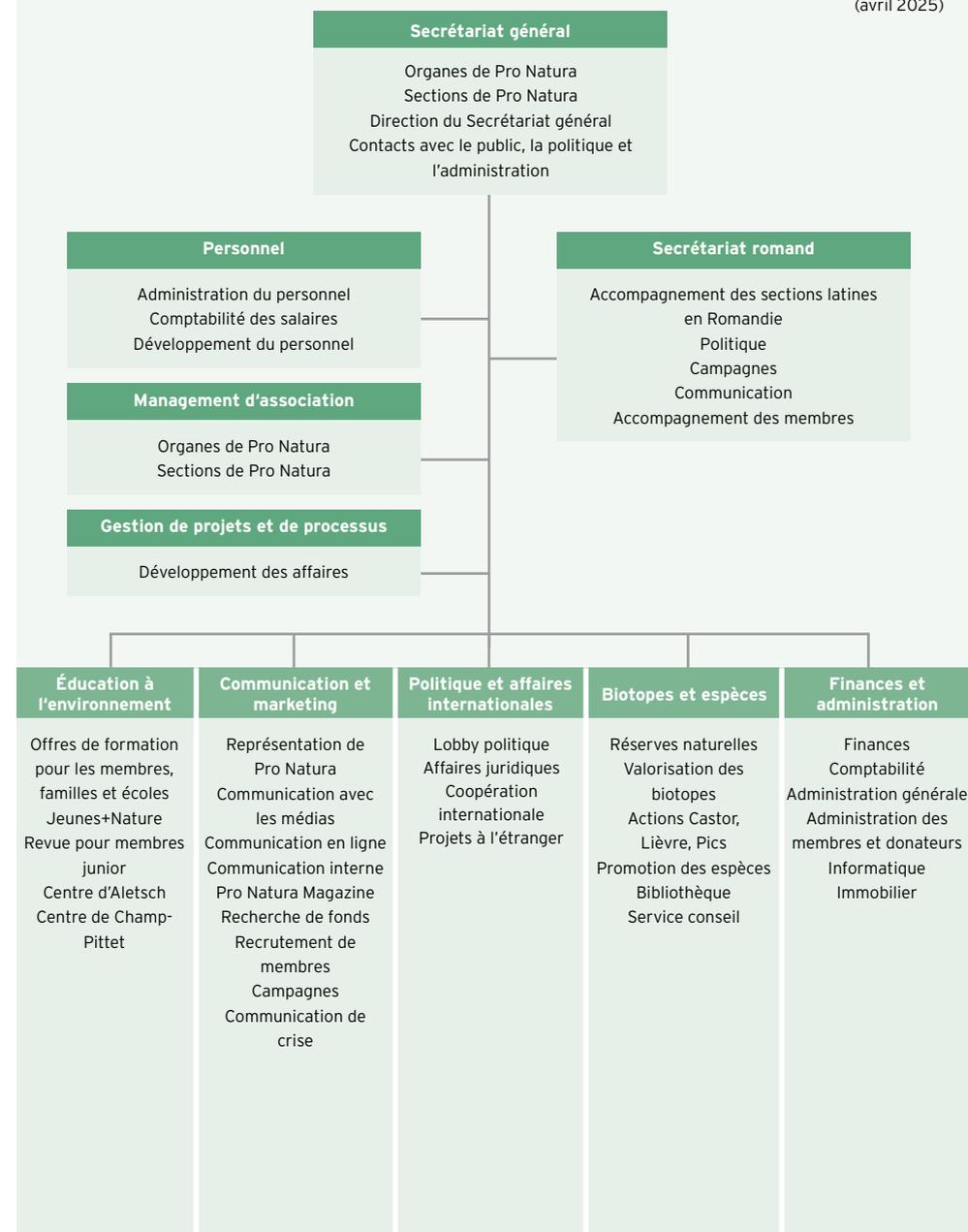
Chemin de la Cariçaie 1, 1400 Cheseaux-Noréaz
 Tél. 024 423 35 70
 champ-pittet@pronatura.ch

Pro Natura Zentrum Aletsch

Villa Cassel, 3987 Riederalp VS
 Tél. 027 928 62 20
 aletsch@pronatura.ch

Organigramme du Secrétariat général

(avril 2025)



Pro Natura, Dornacherstrasse 192
Postfach, CH-4018 Basel
Tel. +41 61 317 91 91
mailbox@pronatura.ch
pronatura.ch

Suivez-nous:
facebook.com/pronatura
@pronaturach

Compte pour dons CH11 0900 0000 4000 0331 0

116^e rapport d'activité de Pro Natura

Tirage: 150 exemplaires

© Pro Natura, juin 2025

Adopté par le Conseil des délégué-e-s le 10 mai 2025

Mise en page: Steudler Press AG, Basel
Imprimé sur papier 100 % recyclé



© Arthur Lehmann / Pro Natura

Derniers moments de suspense: les membres des directions de BirdLife Suisse, de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage et de Pro Natura attendent les résultats de la votation sur l'Initiative biodiversité.